

JUILLET (MONARCHIE DE)

Prise de vue

La monarchie de Juillet tire son nom de l'émeute qui se transforma en révolution, les 27, 28 et 29 juillet 1830 (les Trois Glorieuses). Cette origine révolutionnaire et le choix du duc d'Orléans, devenu Louis-Philippe[■], parce que Bourbon pour les uns, quoique Bourbon pour d'autres, expliquent l'ambiguïté du régime qu'une autre révolution devait emporter dix-huit ans plus tard.

La France connut pendant le règne de Louis-Philippe une extension du régime représentatif, qui devint véritablement parlementaire, et des transformations dans la mentalité et dans l'activité économique correspondant au démarrage de la révolution industrielle. Mais l'ensemble de la population ne bénéficie pas également de ces avantages ; les écarts sociaux se creusent entre riches et pauvres, mais aussi entre régions actives et départements moins développés, ce qui provoque des antagonismes et une réflexion en vue d'une organisation de la société en contradiction avec l'idéologie libérale dominante.

📍 1. L'établissement du nouveau régime

L'installation du nouveau souverain

Le 30 juillet au matin, au moment où les troupes de Charles X se sont définitivement retirées de Paris, est affichée, sur les murs de la capitale, une proclamation rédigée par Thiers, alors rédacteur du journal libéral *Le National*, qui propose de nommer roi le duc d'Orléans, « prince dévoué à la cause de la Révolution » ; c'était offrir une solution aux députés de l'opposition libérale sous Charles X et à la nouvelle commission municipale (avec les banquiers Jacques Laffitte et Casimir Périer) qui ne voulaient pas d'une république, en raison des souvenirs de la Terreur, et qui se rendaient compte désormais de l'impossibilité de tout accord avec Charles X. Le général La Fayette, promu au commandement de la garde nationale, et populaire parmi les insurgés, se rallia au duc d'Orléans, qu'il

présenta à la foule au balcon de l'Hôtel de Ville, le 31 juillet, comme lieutenant général du royaume ; cette adhésion décapitait les projets des jeunes républicains, tel Godefroy Cavaignac, qui avaient espéré placer La Fayette (« nouveau Washington ») à la tête d'une république. Les députés libéraux déclarèrent le trône vacant le 3 août, et après une révision de la Charte, approuvée le 7 août par deux cent dix-neuf députés contre trente-trois (mais en l'absence de plus de deux cents députés) et par un nombre plus réduit encore de pairs de France, le duc d'Orléans est proclamé roi des Français, sous le nom de Louis-Philippe I^{er}. Il prête serment de fidélité à la Charte révisée le 9 août.

Louis-Philippe était né en 1773 ; sa réputation de libéralisme, qui l'avait fait désigner comme « roi citoyen », était due à la fois à son origine familiale (son père, surnommé Philippe-Égalité, avait été un conventionnel régicide, avant d'être guillotiné avec les Girondins) et à sa présence dans l'armée de Dumouriez à Jemmapes ; émigré après 1793, il avait épousé une fille du roi de Naples. Sous la Restauration, il avait retrouvé sa fortune, mais était resté à l'écart de la politique contre-révolutionnaire. Sa vie familiale (il eut cinq fils, élevés dans des collèges royaux, et trois filles) plaisait à la bourgeoisie qui croyait se reconnaître dans ses allures simples. Toutefois, ce monarque sans grand prestige ne réussit pas à conserver longtemps la popularité réelle des premiers temps ; après avoir montré un sens certain de ce qui correspondait à l'opinion, il prit goût au pouvoir et profita même des rivalités de personnes entre les ministres pour accroître son influence dans le gouvernement. Il resta cependant pour les autres souverains un « roi des barricades ».

📍 Les institutions nouvelles

La Charte de 1814 reste le fondement constitutionnel ; toutefois, le changement du personnel politique, marqué par l'arrivée au pouvoir de l'ancienne opposition libérale de la Restauration, et la révision de la Charte modifient sensiblement les caractères du régime. C'est une monarchie plus parlementaire en raison de la suppression de l'article 14 sur les ordonnances et du préambule de la Charte, de l'association des Chambres à l'initiative des lois ; le rétablissement du drapeau tricolore comme emblème national, le titre de « roi des Français », le fait que le catholicisme n'est plus qualifié de religion d'État mettent la nouvelle monarchie en harmonie avec le principe de la souveraineté nationale. Des

réformes avaient été annoncées ; plusieurs lois étendirent le régime représentatif et le recrutement par élection aux conseils locaux. La loi municipale du 21 mars 1831 accorde l'élection du conseil municipal aux plus imposés de chaque commune (il y a désormais plus de deux millions d'électeurs municipaux), mais les maires et les adjoints sont toujours nommés par les préfets ou, dans les villes, par le roi. La loi du 22 mars 1831 permet à la garde nationale, composée de tous les contribuables âgés de vingt à soixante ans, d'élire ses officiers. Une loi du 22 juin 1833 devait étendre le système électoral au recrutement des conseillers d'arrondissement et des conseillers généraux de département. Enfin, une loi du 19 avril 1831 avait complété la Charte révisée, en matière d'élection des députés : les électeurs devaient avoir vingt-cinq ans au moins et payer deux cents francs d'impôts directs, les éligibles avoir trente ans et payer cinq cents francs d'impôts ; les députés étaient élus par quatre cent cinquante-neuf collèges électoraux au scrutin uninominal et direct ; il devait y avoir au moins cent cinquante électeurs par circonscription : le nombre total des électeurs de députés passa à cent soixante-six mille en 1831, mais ne progressa que lentement et ne dépassa pas deux cent cinquante mille, à la fin du régime. L'effacement de la Chambre des pairs, impopulaire et réduite (par la loi du 29 décembre 1831 abolissant l'hérédité de la pairie) à dépendre plus étroitement du ministère et du roi qui en nommait les membres, contribuait à renforcer l'influence des députés. La politique du ministère est surtout discutée chaque année au cours de deux longs débats : à l'occasion de l'Adresse au roi, qui répond au discours du Trône, et au moment du vote du budget. La monarchie de Juillet fut une époque d'éloquence parlementaire ; les grands hommes politiques furent tous des orateurs.

@ Les partis politiques

Les partis politiques ne sont pas organisés, et les députés sont élus en raison de leur influence personnelle ou familiale, tout autant que pour leurs idées. Toutefois quatre grandes tendances se font jour.

Les oppositions

D'abord deux oppositions extrêmes sont hostiles au régime de Juillet. À droite se situent les légitimistes, partisans de Charles X (qui s'était réfugié en Angleterre en août 1830, puis installé en Autriche, jusqu'à sa mort en 1836) ou de son petit-fils, le duc de Bordeaux, « Henri V ». Frappés de stupeur par

l'effondrement si rapide de leur souverain, ils sont divisés sur l'attitude à prendre ; beaucoup s'abstiennent de toute participation à la vie publique et procèdent à une « émigration à l'intérieur » ; d'autres s'efforcent de réagir, dès la fin de 1830, et forment un réseau de sociétés secrètes, songeant à des conspirations intérieures ou espérant un appui étranger. D'autres enfin mènent une opposition sur le terrain légal contre le nouveau régime et, surtout, contre la personne de Louis-Philippe, soit au Parlement, avec le député de Marseille, Pierre Berryer, soit dans la presse. Bien que divisés sur la conduite à tenir, les légitimistes possèdent une presse importante ; à Paris, *La Quotidienne*, la *Gazette de France* (avec l'abbé de Genoude), la revue *La Mode* ; en province, on voit naître plus de vingt journaux en deux ans ; leurs titres, qui rappellent les anciennes provinces de France, rejettent la France départementale de la Révolution : la *Guienne* à Bordeaux, la *Gazette du Languedoc* à Toulouse, la *Gazette du Berry*. Plus encore que sur la grande propriété aristocratique, influente dans l'Ouest et le Midi, le légitimisme s'appuie sur une bonne partie du clergé catholique, méfiant envers le nouveau régime, dont plusieurs dirigeants ont mené les campagnes anticléricales de la Restauration. Dans les villes du Midi, le légitimisme a une clientèle populaire ; par-delà le refus de la nouvelle dynastie, il exprime une résistance et une réaction de l'ancienne société aristocratique, rurale et artisanale, contre une société plus moderne, individualiste et urbaine. À l'extrême gauche, les républicains, dont les bonapartistes ne se séparent pas encore, ne sont qu'une minorité très inégalement répartie, influente à Paris, à Lyon et dans l'est de la France. Ils sont aussi divisés en plusieurs tendances. Les plus modérés, partisans d'une république sur le modèle des États-Unis, avaient admis la monarchie de Juillet à ses débuts, puis s'en détournèrent en raison de son évolution conservatrice ; c'est le cas du journal *Le National* et d'Armand Carrel. La tradition jacobine, mettant l'accent sur le pouvoir central mais utilisant les moyens légaux (élection, tribune parlementaire, presse), est représentée à la Chambre des députés par Louis Garnier-Pagès, ensuite par Étienne Arago ; elle réclame le suffrage universel. Les uns et les autres reprochent à Louis-Philippe son refus d'aider les mouvements nationaux : les Polonais ou les Italiens. Les républicains animent de nombreuses associations favorisant leur propagande : les unes antérieures à 1830, mais républicanisées, comme la société « Aide-toi, le ciel t'aidera » ; la plupart nouvelles, telles l'Association libre pour l'éducation du peuple, l'Association républicaine pour la défense de la liberté de la presse patriote et de la liberté individuelle, avec des comités divers comptant La Fayette, Garnier-Pagès, Carrel, Voyer d'Argenson,

Cavaignac... La plus importante fut la Société des droits de l'homme et du citoyen, très influente en 1832-1833, ayant recours à la fois à l'action légale et à l'action violente, divisée en sections, regroupant des jeunes (étudiants surtout) et aussi des ouvriers ; l'agitation républicaine arrive ainsi à mobiliser pour l'émeute le mécontentement populaire aiguë par la crise économique ou la crainte du choléra.

Les partis dynastiques

Les partis dynastiques regroupent ceux qui ont appuyé le nouveau souverain ; ils sont très vite divisés sur l'interprétation de la révolution de Juillet et sur le choix des méthodes de gouvernement.

Le Parti du mouvement (mouvement vers la démocratie) voit dans la révolution de Juillet un point de départ pour de nouvelles réformes annoncées dans l'article 69 de la Charte révisée ; il souhaite une extension du droit de vote et une politique « nationale » d'aide aux peuples révoltés. Il s'appuie sur la petite bourgeoisie et la jeunesse des écoles. Il détient le gouvernement dans les circonstances les plus difficiles sous le ministère Laffitte (2 nov. 1830-12 mars 1831) qui est usé par les difficultés financières, politiques (notamment le procès des anciens ministres de Charles X, en décembre 1830, la mise à sac de l'église Saint-Germain-l'Auxerrois et de l'évêché de Paris, le 14 février 1831) et diplomatiques. Il a préparé les lois consacrant l'extension du régime représentatif et a permis au régime de franchir les premiers mois et de démobiliser, au moins partiellement, l'élément révolutionnaire. Rejeté dans l'opposition, influent surtout à Paris, dans les villes et dans l'Est, très méfiant envers le clergé et les légitimistes, ce parti devient la gauche dynastique, dirigée par Odilon Barrot et le banquier Laffitte.

Le Parti de la résistance (résistance au mouvement révolutionnaire), à la tête du gouvernement avec Casimir Périer (13 mars 1831) et pendant presque tout le reste du règne, s'est rapidement identifié au régime. Il regroupe des opposants libéraux de la Restauration, comme le duc de Broglie, André Dupin, Guizot, l'ancien *carbonaro* Félix Barthe, des hauts fonctionnaires ayant servi tous les régimes, comme le comte Molé, des parvenus, promus à des fonctions politiques par la révolution de Juillet, comme Thiers. L'élément doctrinaire (représenté par

Guizot) justifiait le souci d'ordre et de paix par l'identification des intérêts de la bourgeoisie, qui forme le pays légal, le corps électoral, avec ceux de l'ensemble de la nation, et par une politique de « juste milieu » entre le danger contre-révolutionnaire ou légitimiste et les nuances républicaines. En fait, ces libéraux conçoivent un régime parlementaire, limitant l'intervention de l'État et facilitant les initiatives individuelles ; mais ils sont amenés à pratiquer une politique opportuniste et à faire passer au premier plan une politique de rétablissement de l'ordre et de répression légale. Après la mort, le 16 mai 1832, de Casimir Périer, atteint par le choléra, aucun des hommes politiques n'arriva à s'imposer comme un successeur ; le ministère du 11 octobre 1832 réunit Thiers, Guizot et le duc de Broglie, mais des divergences apparurent qui firent éclater le Parti de la résistance, en 1835.

📍 Les difficultés du nouveau régime

L'agitation révolutionnaire se poursuit pendant plusieurs mois après l'avènement de Louis-Philippe, favorisée par la liberté complète de la vie politique (presse, réunion, manifestation) en raison de l'affaiblissement de l'autorité et de la situation souvent délicate des nouveaux administrateurs (préfets, maires, procureurs) choisis parmi les anciens chefs de l'opposition libérale, dans leurs départements.

Le décalage est grand entre Paris et la province, entre les aspirations des insurgés parisiens de Juillet, influencés par le souvenir de la grande Révolution, et les institutions nouvelles. La crise économique est relancée par la révolution de Juillet, qui a freiné les dépenses des catégories dirigeantes dans les villes et entrave le commerce extérieur en raison des craintes de guerre ; le prix du blé, et donc du pain, augmente, surtout au printemps 1832 ; le chômage sévit et la baisse des salaires se produit au moment où le coût de la vie augmente.

D'autre part, le choléra de 1832 fait vingt mille morts à Paris (dont le président du Conseil, Casimir Périer) et frappe surtout les quartiers surpeuplés proches de l'Hôtel de Ville ; à Lille aussi, la population ouvrière et pauvre est la plus touchée. L'épidémie amplifie le malaise social en mettant en lumière l'inégalité (relative) devant la mort. L'agitation sociale est parfois provoquée seulement par la situation économique : c'est ainsi que, en novembre 1831, le refus des négociants-

fabricants soyeux de Lyon de fixer un tarif des salaires, pourtant admis par certains d'entre eux, par le préfet et les ouvriers, provoqua une grève, puis une insurrection au cours de laquelle les canuts venus du quartier de la Croix-Rousse furent rapidement maîtres de Lyon, dégarnie volontairement de sa garnison de crainte que celle-ci ne pactise avec les insurgés. De nouvelles troupes, commandées par le maréchal Soult, réoccupèrent la ville sans résistance. Le tarif fut aboli et la condition des ouvriers lyonnais aggravée.

Les insurgés n'avaient pas eu de préoccupations politiques ; mais d'autres agitations sont attisées par la propagande républicaine et par des sociétés secrètes, notamment celle des « Amis du peuple » dans laquelle militent Godefroy Cavaignac et Auguste Blanqui, dont le nom, pendant un demi-siècle, devait devenir synonyme d'insurrection populaire. Les obsèques du général Lamarque, député de gauche populaire, provoquent deux journées d'émeutes, les 5 et 6 juin 1832, dans les quartiers dont la population est affolée par le choléra, entre l'Hôtel de Ville et la porte Saint-Denis ; la dernière résistance est réduite durement, près du cloître Saint-Merri.

Tandis que l'agitation républicaine cherchait à se réorganiser, le gouvernement prévint son action en promulguant une loi contre les associations et leur division en sections (avril 1834). Cette loi provoqua une insurrection à Lyon (9-12 avril 1834) ; à Paris, des arrestations préventives de chefs républicains, ordonnées par Thiers, ministre de l'Intérieur, et l'action rapide de Bugeaud dans le quartier du Marais réduisirent un début d'insurrection.

Une autre menace pour le nouveau régime provenait de l'action des légitimistes. À côté de quelques conspirations mal ourdies à Paris, la plus grave affaire fut la tentative de la duchesse de Berry (la belle-fille de Charles X), débarquée secrètement en avril 1832 sur les côtes de Provence, d'où elle gagna l'Ouest. Mais les paysans bretons et vendéens ne se soulevèrent pas à sa voix ; elle ne put réunir qu'un petit groupe vite dispersé et se réfugia à Nantes. Découverte, elle fut internée dans le fort de Blaye ; elle y accoucha d'une fille, fruit d'un mariage secret avec le comte Ettore Carlo Lucchesi-Palli, et le gouvernement estima qu'elle était suffisamment déconsidérée pour être remise en liberté. Cet incident accrut l'hostilité des légitimistes qui, incapables de toute action positive,

s'efforcèrent de discréditer Louis-Philippe et réussirent à enlever à la monarchie de Juillet l'appui d'une partie des notables, en même temps qu'ils pactisaient dans plusieurs villes (surtout dans le Midi) avec l'opposition démocratique contre l'administration orléaniste.

La révolution de Juillet avait ouvert une période d'instabilité et de remise en question des valeurs traditionnelles. En réaction contre l'alliance trop étroite du Trône et de l'Autel, qui avait provoqué le mouvement anticlérical après la chute de Charles X, des catholiques, à la suite de l'abbé de Lamennais, de l'abbé Lacordaire et du comte de Montalembert, veulent concilier l'Église et la liberté, fondent un journal, *L'Avenir*, et ouvrent – sans autorisation – une école libre. Trop isolés dans l'opinion, ils se heurtent à l'hostilité du gouvernement qui fait fermer leur école et à celle de la majorité de l'épiscopat français qui provoque, en août 1832, la condamnation de leurs idées par le pape (encyclique *Mirari vos*). La plupart se soumirent, tandis que Lamennais poursuivait un itinéraire intellectuel qui l'amena à se séparer de l'Église et à devenir un écrivain démocrate (*Paroles d'un croyant*, 1834).

Plus isolés encore, les saint-simoniens avaient formé à Ménilmontant une communauté socialiste, tandis que leur journal, *Le Globe*, et des missionnaires en province diffusaient une doctrine remettant en question l'ordre social existant, sans avoir une grande audience.

Les élections, en juillet 1831 et en 1834, avaient donné une majorité favorable au régime de Juillet et au maintien de l'ordre ; l'opinion publique s'émut de l'agitation persistante ; le grave attentat de Fieschi, le 28 juillet 1835 (si le roi ne fut pas atteint, dix-huit personnes de son entourage furent tuées), fut exploité par le gouvernement qui, sous l'impulsion de Thiers, fit voter la loi de septembre 1835 réprimant les délits de presse et la propagande anticonstitutionnelle ; le régime de Juillet semblait stabilisé et accepté, par lassitude autant que par sympathie, par la plus grande partie de la population. De 1835 à 1846, la France allait connaître une évolution moins troublée, en dépit de quelques crises.

@ 2. Conservatisme politique et progrès économique : 1835-1846

La vie politique (1835-1840)

La période qui va de 1835 à 1840 est moins dominée par le souci du maintien de l'ordre que la précédente, aussi les dynastiques (partisans du régime) se divisent-ils en plusieurs tendances, ce qui rend difficile la constitution de majorités gouvernementales. Un ministère Thiers (févr.-sept. 1836), sans programme précis, échoue en raison de son désaccord avec la politique étrangère préconisée par le roi qui refuse un projet d'aide militaire aux libéraux d'Espagne. Louis-Philippe gouverna de 1836 à 1839 avec le comte Molé, d'abord associé à Guizot qui reprit le portefeuille de l'instruction publique (il l'avait déjà occupé et avait fait passer, en 1833, une loi importante sur l'instruction primaire) ; le désaccord entre les deux ministres amena le départ de Guizot, en avril 1837, et celui-ci, quelques mois plus tard, se joignit à Thiers et, au centre gauche, à Odilon Barrot et à la gauche dynastique pour former une coalition regroupant les adversaires du ministère, et aussi ceux de la dynastie.

Le ministère Molé avait profité du succès diplomatique relatif que représentait le mariage du jeune duc d'Orléans à une princesse allemande pour pratiquer une politique d'amnistie des détenus politiques et pour rallier une partie des légitimistes (notamment dans le clergé).

Les élections de février 1839 marquèrent à la fois l'échec de Molé et celui du gouvernement trop personnel du roi ; mais elles ne donnèrent pas une majorité cohérente. Seule une émeute provoquée le 12 mai par la société secrète des Saisons, avec Blanqui et Barbès, mit fin à la crise ministérielle ; devant le péril, se constitua pour quelques mois un ministère auquel succéda, le 1^{er} mars 1840, le second ministère Thiers.

Thiers est soutenu par la majorité de la Chambre, par la gauche dynastique et plusieurs grands journaux parisiens ; mais, à défaut de programme, il flatte les passions nationales en annonçant le retour des cendres de Napoléon, en mai 1840. Au cours de l'été, il se heurte à une grave crise diplomatique : depuis plusieurs années le conflit entre le sultan et le pacha d'Égypte préoccupait les grandes puissances ; Thiers avait espéré une médiation directe de la France, mais il fut pris de court par l'Angleterre, la Russie, l'Autriche et la Prusse qui signèrent, le 15 juillet à Londres, un traité pour soumettre le pacha Mehemet-Ali à l'autorité

du sultan. Thiers, poussé par l'opinion nationale, vit dans cet échec de sa politique une injure nationale, menaça l'Europe de guerre, mobilisa et projeta de fortifier Paris.

Au même moment, une agitation sociale en rapport avec des difficultés économiques, des grèves à Paris, des banquets révolutionnaires inquiètent l'opinion bourgeoise qui redoute la guerre et la révolution ; sentant son désaccord avec les Chambres et le roi, Thiers, déconsidéré par les rodomontades, démissionne avant la réunion des députés. Mais il fait figure de champion de l'honneur national sacrifié aux partisans de la paix à tout prix.

🕒 Le ministère Soult-Guizot (1840-1848)

Cette situation rend délicate la position du nouveau ministère, formé le 29 octobre 1840 sous la présidence nominale du maréchal Soult, et dirigé en fait par Guizot. Considéré comme un cabinet de transition, il devait durer jusqu'en 1848 (en 1847, Guizot remplace Soult, vieilli, à la présidence). Guizot renoue avec les alliés pour trouver, en 1841, une solution apaisante à la question d'Orient ; il profite de l'arrivée au pouvoir en Angleterre des conservateurs pour mener une politique d'entente cordiale avec Aberdeen et Peel de 1841 à 1845. À l'intérieur, en dépit de difficultés provoquées par le passif financier du ministère Thiers (l'effort pour accroître le rendement de l'impôt provoqua des émeutes fiscales en 1841 à l'occasion d'un recensement), par la mort accidentelle du jeune duc d'Orléans, le 13 juillet 1842, par le renouveau de l'opposition légitimiste qui relance en 1843 la question de la liberté d'enseignement en vue d'entraver le ralliement du clergé catholique à Louis-Philippe, par les lenteurs de la conquête en Algérie (depuis novembre 1839, Abd el-Kader  a proclamé la guerre sainte contre les Français), le gouvernement se maintient. Il le doit à l'appui du roi, à celui des Chambres malgré la faible majorité dont il dispose à la Chambre des députés jusqu'aux élections plus conservatrices de 1846, à la satisfaction des intérêts matériels et à la prospérité économique ; l'opposition est trop divisée pour s'unir sur un programme positif et se contente de dénoncer la politique extérieure en soulevant les passions anglophobes des Français (affaire du droit de visite, affaire Pritchard).

Guizot gouverne en opportuniste, avec des majorités de rechange, jusqu'en 1846 ; plus admiré qu'aimé dans le parti conservateur qu'il a reconstitué

(toute une fraction dirigée par Molé le jalouse), Guizot ne tient compte que de l'opinion du pays légal et maintient son autorité par l'impossibilité de mener une autre politique sans modifier la constitution du régime et abaisser le cens électoral. Pour s'assurer une majorité, il accorde des avantages aux départements qui élisent des députés ministériels ; les relations trop étroites entre l'administration, le Parlement et les grandes affaires corrompent la vie politique.

@ L'expansion économique (1834-1846)

La France connaît une expansion économique que l'on peut considérer comme la phase de démarrage de la révolution industrielle, en rapport avec l'accroissement démographique (de trente-deux millions six cent mille en 1831 à trente-cinq millions quatre cent mille en 1846 : toutefois le taux de natalité commence à baisser de 32 à 27 p. 100) et la croissance de la production : le revenu national augmente de 2,4 p. 100 par an, le double du taux annuel de la décennie précédente 1825-1835. D'autre part, les moyens de transport se développent avec les progrès des routes, l'application de la loi de 1836 sur les chemins vicinaux, et surtout le début de la construction des chemins de fer : longue à s'y intéresser, ayant rejeté leur construction par l'État en 1837, l'opinion ne connaît d'engouement pour les chemins de fer qu'après le vote de la loi du 11 juin 1842 qui règle les conditions de construction des grandes lignes, concédées à des compagnies constituées en sociétés anonymes tandis que l'État se charge de l'expropriation des terrains nécessaires et des travaux de l'infrastructure. Il n'y avait que 570 km de voies ferrées construites en 1842, il y en a 1930 à la fin de la monarchie de Juillet ; la ligne la plus importante est celle du Nord qui relie en 1845 Paris à Lille et à la Belgique. Elle fut construite par une compagnie financée par les Rothschild et dirigée par les Pereire. La construction des chemins de fer stimule la métallurgie qui utilise encore principalement le charbon de bois ; les hauts fourneaux à coke passent de 41 en 1840 à 107 en 1847, et produisent alors 45 p. 100 de la fonte française. La concentration se développe dans l'industrie lourde : les de Wendel possèdent plusieurs hauts fourneaux et laminoirs à Moyeuvre et Hayange, des mines de charbon ainsi que des fabriques de produits finis ; de même les Schneider au Creusot, les Boigues à Fourchambault et Commentry. La Compagnie des mines de la Loire est le meilleur exemple de concentration horizontale. Ce mouvement provoqua aussi une organisation nouvelle du crédit ; les capitaux et les techniciens anglais jouèrent un

rôle important avant que la fièvre des actions de chemins de fer ne gagnât la Bourse de Paris en 1845. Des sociétés s'étaient constituées pour drainer l'épargne et financer ces grands travaux (Caisse générale du commerce et de l'industrie, constituée dès 1837 par Jacques Laffitte). La progression de la production de charbon (qui atteint 5 Mt en 1847) ne suffit pas à couvrir les besoins. L'industrie textile se développe surtout par auto-investissement ; la mécanisation progresse principalement dans la filature de coton autour de Mulhouse (avec les Koechlin, Dollfuss, Schlumberger), de Rouen et de Lille.

L'agriculture a également progressé ; l'amélioration des routes a facilité la commercialisation des produits agricoles ; la charrue de Dombasle, les machines à battre le grain, le drainage des zones trop humides, la sélection des races pour l'élevage et le développement des prairies artificielles et des plantes fourragères ont permis d'accroître le cheptel alors que l'utilisation plus fréquente du fumier a fertilisé le sol. La vigne dans le Midi, la betterave à sucre dans le Nord et dans l'Est, ont contribué à rénover l'agriculture. Si la petite propriété domine, le paysan étant plus soucieux d'acheter de la terre que d'améliorer celle qu'il possède, un capitalisme agricole se développe en Flandre, en Limagne, en Beauce et en Brie.

Toutefois, ces transformations sont très inégalement réparties ; elles profitent d'abord aux régions déjà riches. Ainsi s'accroît le déséquilibre entre la France du Nord et de l'Est, dynamique et productive, et la France du sud de la Loire qui, à l'exception de quelques foyers, prend un retard économique.

La situation sociale et les socialismes utopiques

Ce progrès économique est aussi inégalement réparti entre les groupes sociaux. La bourgeoisie d'affaires, bien que minoritaire parmi les catégories dirigeantes, joue un rôle dynamique qui lui assure de plus en plus la domination sur la politique économique ; ainsi, au nom de la défense du travail national, elle maintient un protectionnisme douanier qui freine l'expansion économique. La bourgeoisie foncière et l'aristocratie avant 1842 n'investissent que lentement leurs capitaux dans les affaires industrielles et préfèrent les placer dans des fonds d'État (importance du rentier).

Le peuple est composé en majorité de paysans ; le nombre des petits propriétaires augmente mais beaucoup sont endettés, l'usure est un des grands maux de la société rurale. Les ouvriers restent en majorité des artisans souvent associés dans un compagnonnage, périmé peut-être, perpétuant des rivalités entre métiers, mais encore vivant. Des sociétés de secours mutuels (parfois inspirées par les patrons, parfois servant de façade à des associations ouvrières illégales) représentent une première forme d'organisation ouvrière. Les ouvriers des manufactures ne sont qu'une minorité mais leur relative concentration, l'emploi d'enfants trop jeunes et de jeunes filles, la dureté de leur condition sont révélés par plusieurs enquêtes : en 1840, par le tableau de l'état physique et moral des ouvriers employés dans les manufactures de coton, laine et soie, du docteur Louis-René Villermé ; par quelques prélats et quelques auteurs légitimistes, comme le vicomte de Villeneuve-Bargemont, que leur hostilité à l'encontre de la bourgeoisie orléaniste rend plus perspicaces ; et par les premiers théoriciens socialistes dont les développements idéologiques sont d'autant plus avancés qu'ils sont peu en contact avec les masses populaires et leurs revendications immédiates.

Par opposition au libéralisme, idéologie officielle de la bourgeoisie orléaniste, s'élaborent des systèmes qui réclament une organisation rationnelle de la société. Ces socialismes sont des mouvements de pensée sans grand contact avec les masses, développements d'idées considérés comme utopiques à cause du faible intérêt qu'ils attachent à l'application pratique ou à l'action immédiate.

Le saint-simonisme, qui a éclaté en plusieurs directions après la dispersion de la communauté de Ménilmontant, a lancé les idées d'organisation et d'association. Charles Fourier, dont les journaux ridiculisaient le système des phalanstères fondés sur l'harmonie des tempéraments, apportait des idées nouvelles ; elles furent vulgarisées par Victor Considérant et son journal *La Démocratie pacifique*, développant la revendication du droit au travail, les idées coopératives de consommation. Proudhon (1809-1865), l'un des rares théoriciens socialistes d'origine populaire, est un autodidacte qui exprime les aspirations égalitaires de l'artisanat ; hostile à toute autorité (Église, État ou grande entreprise), il veut développer l'esprit d'association chez les ouvriers et organiser un système de crédit populaire.

Le socialisme démocratique est exprimé par Philippe Buchez dont le socialisme chrétien est plus fondé sur l'idée de coopération que sur l'abolition de la propriété, et surtout par Louis Blanc qui publia en 1839 *L'Organisation du travail* ; il réclame de l'État l'organisation de l'activité économique et la création d'ateliers nationaux, mais il considère comme condition préalable la transformation de l'État par l'introduction du suffrage universel. À la fin de la monarchie de Juillet, il y a une alliance étroite entre socialistes de la tendance de Louis Blanc et radicaux comme Ledru-Rollin qui collaborent à la rédaction du journal *La Réforme*.

Visant à un partage des biens, le communisme inspire des théoriciens rêvant d'un communisme humanitaire, comme Constantin Pecqueur, des communistes égalitaires, tel Étienne Cabet (auteur d'un *Voyage en Icarie* en 1840), héritier de la pensée du XVIII^e siècle, qui influent sur la partie la plus avancée de la classe ouvrière à Paris, et des communistes matérialistes se rattachant à la tradition de Gracchus Babeuf. Le plus influent d'entre eux est Auguste Blanqui, moins théoricien que tacticien de l'insurrection et des sociétés secrètes.

@ L'évolution littéraire et artistique

Le romantisme avait déjà, avant 1830, vu s'affirmer, à côté du courant initial catholique et ultra-royaliste (représenté encore après 1830 par Alfred de Vigny), un courant non conformiste de refus de la société établie et de la culture classique. Le romantisme anime tous les domaines de la vie intellectuelle et artistique ; il continue à inspirer une poésie lyrique qui donne une expression littéraire au désarroi plus moral que social d'une jeunesse souvent dorée (avec *Les Feuilles d'automne* de Victor Hugo, *Les Nuits* de Musset, *Les Harmonies* de Lamartine) ; il inspire les historiens qui cherchent principalement à faire revivre le passé, comme Augustin Thierry et surtout Michelet. Toutefois, le romantisme s'essouffle après 1840 ; l'échec des *Burgraves* de Victor Hugo, en 1843, en est le principal symptôme. En réaction contre l'engagement des écrivains dans les questions actuelles, Théophile Gautier formule déjà la doctrine de « l'art pour l'art » dans la préface de *Mademoiselle de Maupin* (1836). Des écrivains dépassent ainsi le romantisme par un souci de plus en plus poussé de la description du réel ; Sainte-Beuve fonde la critique littéraire moderne en France, et Stendhal se soucie surtout d'analyse psychologique. D'autres auteurs s'en tiennent résolument à

l'écart, tel Alexis de Tocqueville qui donne dans *La Démocratie en Amérique* (1835-1839) une sociologie anticipée de la société nouvelle.

Le goût du public se porte vers les romans-feuilletons d'Alexandre Dumas ou d'Eugène Sue (*Les Mystères de Paris* sont publiés dans *Le Journal des débats* de 1843) ; vers le mélodrame, popularisé par l'acteur Frédérick Lemaître, créateur du type du financier véreux, Robert Macaire ; et aussi vers le vaudeville où excelle Eugène Scribe.

L'art romantique s'inspire aussi de la vie contemporaine ; la lithographie, qui diffuse la nouvelle sensibilité, influe sur le goût artistique et vulgarise toute l'œuvre satirique de Daumier ainsi que la légende napoléonienne, illustrée notamment par Nicolas Charlet et Denis Raffet.

La peinture romantique est dominée par Delacroix (1798-1863). Déjà célèbre en 1830, il renouvelle son inspiration par un voyage en Algérie et au Maroc. D'autres courants inspirent la peinture française : Ingres continue une carrière académique qui le conduit à la direction de la villa Médicis à Rome et à la décoration de châteaux royaux. Son art du portrait fait revivre les personnages de son temps, qu'il s'agisse de la Malibran dont la voix d'or avait enthousiasmé l'Europe, ou de Bertin l'Aîné 🇫🇷, propriétaire et directeur du célèbre *Journal des débats*.

@ La politique extérieure de la monarchie de Juillet

La nécessité pour Louis-Philippe de se faire accepter par les cours européennes s'accompagne du souci de ménager l'orgueil national. Les Français assurent avec l'Angleterre la défense du nouveau royaume de Belgique par le siège d'Anvers que les Hollandais avaient réoccupée (automne 1832). Afin d'éviter que l'intervention autrichienne fût la seule en Italie, Casimir Périer envoya, en février 1832, un régiment qui occupa Ancône et y resta jusqu'en 1838.

L'alliance avec l'Angleterre, complétée en 1834 par des accords avec l'Espagne et le Portugal, n'empêcha point une rivalité diplomatique, politique et commerciale franco-anglaise en Espagne, en Grèce et dans l'Empire ottoman (crise de 1840). L'entente cordiale est renouée par Guizot, à partir de 1841, mais

les difficultés subsistent, aggravées par les rivalités coloniales, surtout dans le Pacifique (Tahiti). La monarchie de Juillet limita, pendant près de dix ans, l'occupation de l'Algérie à une frange côtière, traitant avec des chefs musulmans à l'intérieur (convention de la Tafna en mai 1837 entre Bugeaud et Abd el-Kader) ; la nomination de Bugeaud au poste de gouverneur général, en 1840, provoqua la conquête totale menée avec des colonnes légères. Pour lutter contre le soulèvement dirigé par l'émir Abd el-Kader, Bugeaud intervint contre le Maroc qui l'appuyait (victoire de l'Isly : 14 août 1844). Le duc d'Aumale, qui lui succéda, obtint la reddition de l'émir en décembre 1847. Alors qu'il faut encore soumettre la Kabylie, le nombre des colons atteint le chiffre de 109 000.

@ 3. La crise de 1846-1847 et la fin du régime

L'usure du système politique

Les élections d'août 1846, survenues après une période de prospérité, ont vu se diviser l'opinion en deux tendances : d'un côté, les conservateurs ministériels ont bénéficié de l'atout que représentait le développement des affaires aux yeux de la bourgeoisie de province et ont profité aussi des pressions administratives, si bien que ces candidats sont souvent des fonctionnaires ; d'un autre côté, les opposants sont souvent arrivés à former un bloc entre la gauche et des légitimistes. Pourtant deux cent quatre-vingt-onze ministériels sont élus, contre cent soixante-huit opposants de toutes nuances ; l'effort des légitimistes s'est soldé par un recul de leur représentation. Dans la nouvelle Chambre il y a cent quatre-vingt-huit fonctionnaires, pour la plupart ministériels. À Paris, on compte seulement deux ministériels élus sur douze députés ; plusieurs radicaux représentent la capitale, ce qui traduit un divorce lourd de menaces entre Paris et le ministère. La forte majorité ministérielle obtenue par Guizot aux élections de 1846 réduit l'opposition à la Chambre des députés, où tous les projets de réforme échouent (en mars 1847, les propositions de réforme électorale pour l'abaissement du cens présentées par Duvergier de Hauranne, de réforme parlementaire pour rendre les fonctionnaires inéligibles, par Charles de Remusat). L'opposition s'exprime alors davantage devant le pays et y provoque des passions plus violentes.

Les intérêts locaux ou personnels dominant de plus en plus les

combinaisons électorales et parlementaires : le ministère, qui ne tient pas compte de l'opinion en dehors des Chambres (il a pourtant la grande majorité de la presse et de la députation de Paris contre lui), transforme la stabilité en immobilisme, toute réforme remettant en question la majorité ; sa longue durée exaspère les opposants, qui trouvent un appui éloquent auprès de Lamartine, tactique près de Thiers, et mécontente même plusieurs fractions du Parti conservateur (Louis Mathieu Molé, Émile de Girardin).

Le succès diplomatique dans l'affaire des mariages espagnols en 1846 a consacré la rupture de l'alliance avec l'Angleterre ; le rapprochement avec Metternich, dans l'affaire du Sonderbund, dans la reconnaissance de l'annexion de Cracovie, heurte l'opinion française qui dénonce comme antinationale et réactionnaire la diplomatie de Guizot. Une série de scandales en 1847 viennent déconsidérer les catégories dirigeantes, comme le procès pour concussion de deux anciens ministres, Jean-Baptiste Teste et Amédée de Cubières, l'assassinat, par le duc de Choiseul-Praslin, pair de France, de son épouse, fille du maréchal Sébastiani. Ces dénonciations, par une presse remettant en question le régime, atteignent une opinion que mécontente une grave crise économique.

📍 Les difficultés économiques

Le gouvernement de Guizot avait rallié la majorité de la bourgeoisie en lui assurant la paix et la prospérité économique : « Enrichissez-vous par le travail et par l'épargne », avait-il dit. Or une grave crise économique pèse d'abord sur l'agriculture en 1846 à la suite de mauvaises récoltes de céréales suivant une maladie de la pomme de terre ; les spéculations sur les blés ont réveillé l'antique peur de la disette et provoqué des troubles agraires au début de 1847 alors que la crise agricole se termine dès l'été ; l'importation de blé russe a facilité la soudure ; cette crise a fait diminuer la consommation de produits industriels et a provoqué du chômage surtout dans les industries textiles. Au printemps 1847, huit mille des treize mille ouvriers de Roubaix sont en chômage.

Mais cette crise industrielle et commerciale, en partie déclenchée par la crise agricole qui a accaparé les capitaux pour l'achat des blés, est aussi due aux difficultés d'adaptation des structures financières à une économie qui s'industrialise. L'engouement tardif mais excessif pour les actions des compagnies

de chemin de fer et la sous-estimation du coût des travaux ont fait monter les actions à des cours démesurés ; l'effondrement des cours de Bourse en 1847, à la suite d'appels de fonds qui ont mis fin à la confiance, révèle une crise du crédit qui provoque la faillite de nombreuses banques et la suspension de plusieurs compagnies (le Lyon-Avignon de la Compagnie Talabot, le Bordeaux-Cette).

La Banque de France, qui avait vu baisser des deux tiers son encaisse-or, fit un emprunt à des banques anglaises, et surtout éleva le taux de l'escompte de 4 à 5 % en janvier 1847 et vendit l'équivalent de cinquante millions de rentes à l'État russe en vue de faciliter l'achat de blés ukrainiens.

Le système économique en vigueur est rendu responsable de la gravité de la crise, on accuse la spéculation, le mécanisme déficient du crédit ; les uns en profitent pour réclamer l'abaissement des droits de douane (exceptionnellement réduits sur les blés en 1847), d'autres critiquent la politique de la Banque de France ; le contrecoup des faillites qui se multiplient en Angleterre en 1847 se fait sentir en France, surtout sur les compagnies de chemins de fer dans lesquelles les Anglais avaient investi beaucoup de capitaux.

La crise a ruiné de nombreuses familles bourgeoises qui rejettent la responsabilité de leurs difficultés sur le gouvernement, accusé d'avoir tantôt rassuré, tantôt affolé l'opinion. Les troubles sociaux qui affectent les campagnes, le meurtre d'un propriétaire à Buzançais dans l'Indre, des pillages en Mayenne, dans la Sarthe, dans la Vienne, en Normandie provoquent une peur sociale qu'aggrave une agitation ouvrière (avec bris de machines) signalée à Reims, à Armentières.

La bourgeoisie ressent le malaise à la fois comme victime et comme témoin ; le spectacle de manifestations bruyantes dans la rue ou sur les chemins des campagnes menacés par des bandes de mendiants l'inquiète. Alexis de Tocqueville peut dire à la Chambre : « Le sentiment de l'instabilité, ce sentiment précurseur des révolutions, existe à un degré très redoutable dans le pays. » Les classes dirigeantes doutent d'elles-mêmes. La peur sociale a commencé avant la révolution de février 1848.

📍 La campagne des « banquets » et l'effondrement du

régime

L'échec des projets de réforme présentés devant les Chambres au début de 1847 a convaincu les opposants de l'impossibilité de parvenir au pouvoir par la voie électorale sans modifier le régime des élections. Les radicaux ont accepté d'atténuer tout d'abord leurs revendications pour mener avec l'opposition dynastique et avec le centre gauche (Thiers lui-même s'abstient) une campagne en faveur de la réforme électorale. À partir du 9 juillet 1847, des banquets réunissent, à Paris et dans les grandes villes du Nord et de l'Est, des électeurs, des membres des professions libérales et de la garde nationale autour de journalistes et de députés opposants en vue de faire abaisser le cens à cent francs ; le corps électoral ne comprendrait encore qu'un demi-million d'électeurs mais la petite bourgeoisie libérale, favorable à l'opposition dynastique, y jouerait désormais un rôle majoritaire. Près de soixante-dix banquets réunirent ainsi vingt mille convives sans trop de tumultes ; toutefois, si les premiers s'étaient déroulés selon les formes légales, avec un toast au roi, rapidement, à la suite du banquet de Lille, tenu le 7 novembre, Ledru-Rollin tend à évincer Odilon Barrot et à réclamer le suffrage universel. Le ministère refuse toute concession ; le discours du Trône, le 28 décembre 1847, blâme les « passions ennemies ou aveugles » (ce qui vise les banquets) et interdit le banquet de clôture prévu pour le 22 février 1848 à Paris. Les opposants dynastiques se soumettent, avec quelques protestations formelles. Les conservateurs sont divisés sur la conduite à tenir. Mais le ministère est trop confiant dans la force de sa majorité parlementaire, dans le conservatisme de la province et l'absence d'émeute à Paris depuis plusieurs années.

Seuls les radicaux et quelques opposants libéraux comme Lamartine organisent une manifestation pour protester contre l'interdiction du banquet, fournissant ainsi aux sociétés secrètes une occasion d'agir. Le 22 février, tandis que cinquante-cinq députés avec Odilon Barrot déposent à la Chambre une mise en accusation des ministres, quelques accrochages se produisent entre gardes municipaux et étudiants ou ouvriers ; des barricades s'élèvent ; les manifestants venus du quartier de l'Est sont contre le régime autant que contre le ministère.

La garde nationale convoquée est peu nombreuse et manifeste au cri de : « À bas les ministres, vive la réforme », le 23 février. Elle se veut médiatrice entre la troupe et les manifestants. Les événements se précipitent. Sous la

pression de son entourage, Louis-Philippe demande à Guizot sa démission. Ni Molé, ni Thiers, ni Odilon Barrot, successivement désignés, n'arrivent à constituer un gouvernement ; l'émeute se développe à la suite d'une fusillade, boulevard des Capucines (devant le ministère des Affaires étrangères), qui fit cinquante-deux morts et provoqua la fureur des manifestants. Les gardes nationaux, conservateurs eux-mêmes, n'osèrent plus désormais s'opposer à l'émeute. Le 24 février, l'émeute devient révolution ; il y a près de cinq cents barricades dans Paris. Le maréchal Bugeaud, impopulaire à Paris, nommé commandant des troupes, lance en vain quatre colonnes contre les manifestants, puis ordonne de cesser le feu car aux Tuileries le roi a abdiqué en faveur de son petit-fils le comte de Paris, puis a abandonné le palais occupé et saccagé peu après par la foule. Il a désigné la duchesse d'Orléans comme régente ; mais lorsque celle-ci gagne la Chambre des députés avec ses deux jeunes fils, les insurgés y arrivent eux aussi ; la foule envahit le Palais-Bourbon d'où s'enfuient la duchesse et la majorité des députés. Seule l'annonce d'un gouvernement provisoire républicain apaise l'émeute. C'est la fin de la monarchie de Juillet.